

Délibération du Conseil municipal

Séance du 4 juillet 2023

Le quatre juillet deux mille vingt-trois, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

Présents

BOYER Emilie, CHOUTEAU Edith, CORBILLON Christine, DESOEUVRE Robert, FRAKSO Mohamed, GAILLARD Yohan, GAUTHERON Xavier, GUIBERT Vincent, LANGLOIS Danielle, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry, LIOTON Valérie, LIZE Didier, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, PICARD Corinne, PUSHPARAJ Emilie, RAVELEAU René, REBILLARD Michèle, REGRAGUI Sidi Kamal, RETHORE Jacqueline, SOUILHE Jérôme, SOURICE Corinne, VIGNER Jean-Philippe

Absents excusés ayant donné pouvoir (art. L2121.20)

BEAUCLAIR Sophie à BOYER Emilie
LECACHEUR Julien à VIGNER Jean-Philippe
ROCHAIS Philippe à CORBILLON Christine

Absent excusé

LABORDERIE Philippe

Absents

BOUSSICAULT Gérald, DELETANG Claire, MINETTO Jacques, PARENTEAU Louis-Pierre

Secrétaire de séance

PUSHPARAJ Emilie

Convocation adressée le 28 juin 2023, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations affichée et publiée le 5 juillet 2023, article L.2121.25 CGCT

23SE0407-01 | Adoption du Plan Vélo de la ville des Ponts-de-Cé

Monsieur Robert DESOEUVRE, adjoint délégué à la Transition écologique et aux Travaux, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi d'orientation des mobilités du 26 décembre 2019,

Vu la délibération DEL-2019-98 d'Angers Loire Métropole du 17 juin 2019 relative à l'adoption du Plan Vélo communautaire 2019-2027,

Vu le Projet Educatif de Territoire de la ville des Ponts-de-Cé,

Vu la délibération 23SE1605-20 du 16 mai 2023 relative à l'autorisation du dispositif « Savoir rouler à Vélo » pour former les élèves de primaire à la conduite du vélo,

Considérant le projet de Plan Vélo de la ville des Ponts-de-Cé,

Considérant la feuille de route des Avan'cé climatiques,

Considérant l'avis de la commission Ressources du 26 juin 2023,

En accord avec le Bureau Municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Adopte le plan vélo de la ville des Ponts-de-Cé,**
- **Décide de mettre en place une aide financière de 50 € destinée à l'achat d'équipements de sécurisation des vélos pour chaque enfant ayant participé à la formation « Savoir rouler à Vélo » dispensée dans le cadre du PEDT (projet éducatif de territoire).**

VOTE			
En exercice	32	POUR	27
Présents	24	CONTRE	0
Pouvoirs	3	ABSTENTION	0
Pris part au vote	27	TOTAL	27

Délibération adoptée à l'unanimité

Le Maire, Jean-Paul PAVILLON

